

L'an deux mille vingt, le quinze octobre,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Didier CARDENOUX, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 02 octobre 2020

**Présents** : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Eliane GOY, Lucien ANDRAUD, Catherine AUGUIN, Danielle HUGUET, Méloé TRONCHE, Véronique PISSAVY, Laurent MARION et Gérard VERDIER

**Absent excusé** : Denis CHAUVET.

**Secrétaire de séance** : Méloé TRONCHE

\*\*\*\*\*

***Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de porter à l'ordre du jour deux points supplémentaires (demande de subvention auprès du Conseil départemental et de l'agence de l'eau Adour Garonne pour travaux sur le réseau d'eau et renouvellement de la convention « Maison des fromages-Philippe MOINS) proposition acceptée à l'unanimité.***

**Objet n° 1 : ENQUÊTE A LA LANDIE – FACTURATION DES FRAIS A MONSIEUR BERNARD GUITTARD : 2020-60**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'enquête relative à l'aliénation du chemin rural désaffecté à la Landie qui s'est déroulée du 28 septembre au 12 octobre derniers et précise que les conclusions du commissaire enquêteur sont en attente. A ce jour, il convient d'apporter quelques précisions au sujet de la prise en charge des frais occasionnés par cette opération et il propose que cette dernière soit assurée par Monsieur Bernard GUITTARD, demandeur.

A l'unanimité, il est proposé de donner un avis favorable à la proposition susvisée aux conditions suivantes : le demandeur s'engage à prendre en charge et par écrit tous les frais engendrés par cette opération (parutions dans la presse, géomètre, notariés) y compris la rémunération du commissaire enquêteur. La somme (dont le montant sera déterminé une fois l'intégralité des factures payées) lui sera demandée à la fin de la procédure même si celle-ci n'aboutit pas.

**Objet n° 2 : DEMANDE DE LA COMMUNE DE SAINT GENÈS CHAMPESPE – RENFORCEMENT EN EAU POTABLE DU RESEAU : 2020-61**

Monsieur le Maire donne lecture d'une correspondance de la commune de Saint-Genès Champespe qui rencontre des difficultés récurrentes d'approvisionnement en eau potable et précise que toutes les sources qui alimentent la commune susvisée sont situées sur notre territoire communal. Des résultats de prospection annoncent une possibilité de ressource en eau sur une parcelle de section de la Renonfeyre. A l'unanimité, il est décidé de donner un accord à la demande de forage sur la parcelle cadastrée E 170, propriété de la section de la Renonfeyre.

**Objet n° 3 : EMPRUNT : 2020-62**

Dans le cadre du financement des travaux de voirie, d'étanchéité du garage de la poste et de réfection de la toiture du préau de l'école, il est décidé, à l'unanimité, de demander au Crédit Agricole, l'attribution d'un prêt de 70 000 € au taux fixé à 0.36 % et dont le remboursement s'effectuera en dix années par échéances constantes annuelles.

**Objet n° 4 : DÉCISION MODIFICATIVE : 2020-63**

Dans le cadre du règlement des factures pour la signalisation, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants.

**CRÉDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2151	146	Réseaux de voirie	2 400,00
				<b>2 400,00</b>

**CRÉDITS A RÉDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	185	Constructions	-1 000,00
21	2135	245	Installations générales, agencements, aménagement...	-1 400,00
				<b>-2 400,00</b>

**Objet n° 5 : DEMANDE DES ÉPOUX LECONTE POUR ACQUISITION FONCIÈRE AU BRUNET**  
**2020-64**

Après avoir pris connaissance de la demande de Madame et Monsieur LECONTE qui souhaitent acquérir une portion du terrain communal joutant de part et d'autre leur propriété cadastrée C 62 et C 60 pour une surface de 209 mètres carrés au village du Brunet, le Conseil municipal, au regard d'un manque d'éléments, décide d'ajourner cette affaire et de la porter à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

**Objet n° 6 : DEMANDE DE MADAME HUGUETTE GRÉGOIRE POUR OCCUPATION D'UNE PARTIE**

**DU DOMAINE PUBLIC A GRAFFAUDEIX** 2020-65

A l'unanimité, il est donné autorisation à Madame Huguette GRÉGOIRE d'implanter à titre provisoire et pour une durée de douze mois à compter de ce jour, un abri démontable pour véhicule sur une partie du domaine public au village de Graffaudeix.

**Objet n° 7 : RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION FACULTATIVE D'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DES SITUATIONS D'INAPTITUDE PHYSIQUE DES AGENTS AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION DE LA FPT** 2020-66

A l'unanimité, il est décidé d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

**Objet n° 8 : RÉCUPÉRATION DE LA TAXE OM 2020 AUPRÈS DES LOCATAIRES** : 2020-67

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de récupérer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020 selon le calcul ci-dessous :

- Base d'imposition X taux de la taxe 2020 (12.42 %) = montant à recouvrer.	
o SARL Epicerie Maire-Baduel	189.00 €
o Christian GREGOIRE	90.00 €
o Jean-Baptiste LOURS	90.00 €
o Paulette et Max LACHAIZE	130.00 €
o Alain BLAVIGNAC	122.00 €
o Bureau de Poste	185.00 €
o Audrey MOREL et Géraud GALVAING	103.00 €

**Objet n° 9 : CANDIDATURE AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL 2021 DES CHEVAUX DE TRAIT** : 2020-68

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, il est décidé de donner un accord de principe à la candidature de la commune pour recevoir le concours des chevaux de trait en 2021. La candidature ne sera effective qu'après avoir calé les différentes modalités.

**Objet n° 10 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE POUR DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU** : 2020-69

Le Maire informe l'Assemblée que l'Agence de l'eau « Adour Garonne » a relancé un appel à projets en eau potable pour 2021. Les intentions déposées sont subventionnables entre 40 % et 60 %. Il précise que le Conseil départemental subventionne toujours ce type de travaux à hauteur de 40 % et propose de déposer un dossier auprès des organismes précités. Les prévisions globales s'élèvent à la somme H. T. de 161 850 € et il est décidé, à l'unanimité,

- **de solliciter** une aide financière à la fois auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil départemental du Puy de Dôme pour l'opération susvisée comprenant les honoraires de maîtrise d'œuvre pour un montant H. T. de 161 850 € comme suit :
  - Secteur 11 : 18 200 € HT
  - Secteur 45 : 21 500 € HT
  - Secteur 47 : 10 400 € HT
  - Secteur 48 : 24 500 € HT
  - Section « Pont de Graffaudeix » : 25 000 € HT
  - 4 unités de traitement des eaux : 48 000 € HT
  - Total travaux : 147 600 € HT
  - Frais Maîtrise d'œuvre : 14 250 € HT
  - Au total : 161 850 € HT.
- **d'approuver** le plan de financement ci-après :
  - Montant des travaux et honoraires H. T. : 161 850.00 €
  - Subvention Agence de l'eau Adour Garonne (40 %) 64 740.00 €
  - Subvention Conseil général du PDD (40 %) 64 740.00 €
  - Part restant à la charge de la Commune (H. T.) 32 370.00 €
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à porter le projet et à accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris la signature de l'offre technique et financière – maîtrise d'œuvre avec la SAFEGE).

2020-30

**Objet n° 11 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION « MAISON DES FROMAGES/PHILIPPE MOINS : 2020-70**

Dans le cadre de la gestion d'un point de vente de produits régionaux à la Maison des Fromages, il est donné mandat à Monsieur le Maire pour signer le renouvellement de la convention avec Monsieur Philippe MOINS pour l'année 2021 aux mêmes conditions que celles stipulées dans le contrat du 5 mars 2020.

**Objet n° 12 : INFORMATIONS DIVERSES**

- **Sapin Noël** : comme chaque année, un sapin sera implanté sur la place de la fontaine début décembre.
- **Plan d'eau** : suite à la réunion qui s'est tenue à l'initiative de Monsieur LEROUX de la DDT, il a été constaté qu'il est difficile de réaliser des travaux de soutènement de la route qui longe le plan d'eau d'Entraigues. En accord avec le Département, une possibilité d'enrochement du bas-côté sera étudiée.
- **Aire de camping-car** : les travaux sont pratiquement terminés mais Monsieur le Maire évoque les difficultés rencontrées avec l'entreprise MAGE et Monsieur BLANCHARD, Maître d'œuvre.
- **Dossier EDF : éclairage public** : Le 20 août dernier, Monsieur SERGÉ de l'ADHUME, s'est rendu sur place pour nous présenter l'état des lieux énergétique et le schéma directeur d'intervention sur le patrimoine de notre commune. Concernant l'éclairage public, une des actions proposées est, dans un premier temps, de faire le point sur les puissances installées avec le SIEG, pour ensuite ajuster les puissances souscrites auprès d'EDF. Il lui a été donné mandat pour faire le point sur les puissances installées via le site internet de la SEMELEC 63 et les comparer aux puissances souscrites EDF. Au terme de ce travail, Véronique PISSAVY, Danielle HUGUET et Gérard VERDIER sont chargés de contacter EDF pour ajuster les puissances souscrites.
- **Concert Sancy Snow Jazz + concert église du 23-07-2020** :
  - **CONCERT SANCY SNOW JAZZ** : Compte tenu de la crise sanitaire, un programme allégé est proposé. Il est donné un accord de principe au projet, étant entendu que la prestation ne sera facturée que si le concert a lieu.
  - **CONCERT « VOIX ROMANES »** : Il est donné un accord de principe au projet de concert des Balkanes qui se tiendra à l'église le 23 juillet 2021.
- **Correspondant la Montagne + DDEN** : Monsieur Gérard FANDARD souhaitant cesser sa mission de correspondant du journal La Montagne, il est lancé un appel à candidatures. Il en est de même pour le poste de DDEN.
- **FIC 2021** : dans le cadre de la programmation des travaux 2021 relevant du FIC, la commission des travaux est convoquée jeudi 22 octobre prochain à 20 H en mairie.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.**